

EXPOSITION «LE RICHELIEU DU FUTUR »

UNE COLLABORATION DE LA VILLE DE RICHELIEU & DE LA
MAISON DES JEUNES DE RICHELIEU



APPEL DE DOSSIER

DATE DE TOMBÉE

Le 1^{er} février 2019

LE RICHELIEU DU FUTUR

APPEL AUX CRÉATEURS : EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

THÉMATIQUE DU PROJET : LE RICHELIEU DU FUTUR

Afin de célébrer les 150 ans de la Ville de Richelieu, la Ville en collaboration avec la MDJ invité nos jeunes artistes (enfants et adolescents) de la région à présenter une création ayant pour thématique «Le Richelieu du futur» dans le cadre d'une exposition éphémère qui se tiendra le 23 février 2019 à la Maison des Jeunes de Richelieu.

Nous invitons nos artistes à relever le défi en créant une œuvre avec le médium de leur choix ayant pour thématique «Le Richelieu du futur» afin de représenter l'avenir de notre communauté, son futur, notre lien avec notre rivière et nos terres fertiles.

Cette exposition se veut ludique et à l'image des jeunes. Aucun frais n'est rattaché à la participation des créateurs. Les coûts liés à la création de l'œuvre sont à la charge du créateur, par contre du matériel artistique peut être fourni par la Maison des Jeunes selon les besoins. De plus, en cas de besoin spécifique en matériel une demande détaillée devra être annexée au formulaire de participation. La Ville de Richelieu pourra étudier la demande et fournir le matériel désiré si celle-ci est acceptée.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- La création doit correspondre à la thématique demandée ;
- Aucun sujet à caractère violent, sexuel, raciste, diminutif ou homophobe ne sera accepté et toléré ;
- La création ne doit pas excéder les dimensions suivantes : 6'X 4'X 3' ;
- La proposition devra être soumise avant la date de tombée ;

Seuls les dossiers envoyés par voie électronique seront acceptés afin de réduire l'impact environnemental et doivent comprendre les documents suivants :

- Le formulaire de participation indiquant: les coordonnées du créateur (adresse, téléphone, courriel), une courte description de la création proposée, maximum 1 (titre, année, médium, dimensions et interprétation de création)
- Démarche artistique;

- Proposition de 1 création maximum, disponible pour l'exposition;

Autres informations :

- Le transport de la création est aux frais du créateur;
- Le créateur s'engage à être présent lors du vernissage le 23 février 2019;
- Une vingtaine de créations seront sélectionnées pour l'exposition;
- Les exposants seront contactés dans la semaine du 4 février 2019.

Pour plus d'information ou pour l'envoi de proposition, contactez Fany Tremblay au (450) 658-4897 ou à coordo@lasaisondupasseur.com

INFORMATIONS IMPORTANTES À RETENIR :

- Date de dépôt : 1^{er} février 2019
- Date de l'exposition : 23 février 2019
- Lieu de l'exposition : Maison des Jeunes de Richelieu (110, 7^e Avenue, Richelieu)

Matériel (facultatif)

Matériel spécifique :

Coût : _____

Autorisation du créateur

Par la présente, je confirme que j'ai pris connaissance des modalités de l'exposition «Le Richelieu du futur» et je consens :

- que ma création soit déposée à la Maison des Jeunes du 21 au 22 février 2019 entre 18h et 21h ou selon l'entente convenue;
- que ma création soit diffusée en salle d'exposition et électroniquement sur une page web consacrée à l'événement;
- d'assumer le transport de la création, ainsi que les frais reliés.

Signature du créateur : _____

Nom du créateur en lettre d'imprimerie : _____

Date : _____